

Le SNAL salue la volonté du gouvernement de lier politique du logement et cohésion des territoires

« La réconciliation de tous les territoires, voilà le défi du quinquennat », c'est la promesse faite par le Président Emmanuel Macron lors de son discours d'investiture. La feuille de route de Richard Ferrand, ministre de la cohésion des territoires, est d'ores et déjà tracée. Encore faudra-t-il avoir la détermination de relever les défis qui s'imposent à nous !

Car en dépit des objectifs louables poursuivis ces dernières années, comme l'assurance d'un logement décent pour tous ou encore la recherche d'une mixité sociale, force est de constater que les inégalités face au logement continuent de se creuser, qu'il manque toujours un million de logements, que la file d'attente des candidats au logement social ne cesse de s'allonger alors que le parcours résidentiel des Français reste désespérément bloqué.

Si les politiques de soutien de l'offre ont été proactives, l'effort de construction s'est malheureusement concentré sur les zones tendues, là où les contraintes sont fortes, là où la hausse des prix est inexorable, là où le foncier est devenu inabordable, là où les aides et la baisse des taux d'intérêt ne suffisent plus à garantir la solvabilité des ménages.

Le temps est venu de tourner le dos aux politiques inflationnistes, et de revaloriser nos territoires oubliés. Avec un grand ministère, que nous appelons de nos vœux, désormais consacré à la cohésion entre les territoires, **une véritable politique en faveur d'un aménagement éco-responsable est-elle envisageable en France ? « J'ose y croire, car il est urgent de reconnecter la politique du logement au cadre de vie, aux services de proximité et à l'emploi qui l'entourent »** déclare Pascale Poirot, Présidente du SNAL.

Et d'ajouter : « il en va de la responsabilité du nouveau gouvernement de donner aux collectivités les moyens de sauvegarder leurs pôles d'attractivité et de réveiller leurs territoires ; nous félicitons notre nouveau ministre pour sa nomination et espérons qu'il aura à cœur de remettre l'aménagement sur le devant de la scène et de favoriser les opérations d'ensemble pour développer une offre suffisamment large et moins chère en phase avec les attentes des Français ».



Pascale Poirot
Présidente du SNAL

Et de conclure : « **à l'heure où notre nouveau Président souhaite encourager l'initiative privée, les aménageurs ont bon espoir que les collectivités seront plus nombreuses à solliciter leur savoir-faire en toute confiance et à multiplier les partenariats gagnant / gagnant dans le strict respect de l'intérêt des Français** ».

Le SNAL, seule organisation professionnelle dédiée exclusivement à l'aménagement, regroupe 300 entreprises, majoritairement privées, réparties au sein de 14 chambres régionales. Il accompagne la profession à satisfaire une mission d'intérêt général par l'exercice d'un devoir de conseil à l'égard des élus pour participer de manière opérationnelle à l'aménagement du territoire ; préserver l'harmonie, conjurer le déclin et développer l'attractivité des territoires ; répondre à l'hétérogénéité des besoins en logement par un ensemble de solutions diversifiées.

Garant du professionnalisme et des compétences de ses adhérents, le SNAL c'est, au quotidien : un centre d'expertise sur les évolutions législatives, administratives, économiques et sociales de la profession ; un service de formation continue au plus près des problématiques des territoires ; un laboratoire dédié à l'innovation des techniques et à l'évolution des savoir-faire dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement ; un partenaire des élus locaux, des parlementaires et des pouvoirs publics.